

Dossier candidature « Bourses d'aide à la formation BAFA » Année 2025



La bourse d'aide à la formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est destinée aux jeunes vernoliens âgés de 18 à 25 ans. Ce dispositif permet de favoriser l'autonomie des jeunes en les accompagnant financièrement dans un parcours de formation. La ville met en place une aide financière de 200€ pour les vernoliens ne disposant pas des ressources personnelles ou familiales suffisantes. L'attribution des bourses est étudiée par une commission et engage le jeune à effectuer une mission bénévole de 20h au sein d'une ou plusieurs associations, ou d'un service, de la ville .

COMMENT DÉPOSER SON DOSSIER?

Chaque jeune intéressé par le dispositif doit compléter et signer le présent formulaire accompagné des pièces justificatives demandées et les retourner :

- Soit par courriel à l'adresse jeunesse@verneuil78.fr
- Soit par courrier à Mairie de Verneuil Sur Seine, 6 Bd André Malraux, 78480 Verneuil-sur-Seine
- Soit le déposer à l'Espace Jeunes de Verneuil-sur-Seine

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée dans la limite du budget alloué aux aides financières.

Renseignements: jeunesse@verneuil78.fr - 01.39.71.01.33 (Espace Jeunes) - 01.39.71.57.43 (Bureau)

CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Conditions d'attribution:

- Être âgé de 18 à 25 ans au jour du dépôt du dossier de candidature
- Résider à Verneuil-sur-Seine depuis au moins un an
- Avoir la nationalité française ou européenne ou être détenteur d'un titre de séjour en cours de validité le temps de la formation BAFA
- Répondre aux critères financiers (1ère et 2ème tranche du quotient familial calculé par la ville ou non imposable)
- Avoir un projet, une motivation dans lesquels s'inscrit le besoin de passer le BAFA
- S'engager à réaliser 20 heures de bénévolat en contrepartie
- Être en possession d'une attestation d'inscription à la formation BAFA délivrée par l'organisme de formation

Documents à joindre obligatoirement (photocopies des pièces suivantes):

☐ Le dossier de candidature complet,
☐ La carte d'identité
☐ Le livret de famille
☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, quittance de loyer)
☐ Dernière quittance de loyer
☐ Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 du jeune ou de son responsable légal
☐ Justificatif de ressources de moins de 3 mois (CAF, Pole emploi,)
☐ Copie de la carte étudiante
☐ Attestation d'inscription dans un organisme de formation BAFA
☐ Un devis de l'organisme de formation ou le jeune candidat va suivre la formation.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION NE PAS REMPLIR

Date de réception	n du dossier :
Date de la commi	ission :
Avis de la commis	ssion :
NFORMATIONS DU DEN	MANDEUR CONTROL CONTRO
Pránom at NOM :	
renom et Now	
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse:	
N° de téléphone :	Courriel :
Situation Familiale :	
☐ Célibataire	☐ Marié ☐ Concubinage ☐ Autres, précisez :
Enfants à ch	arges :
Situation Sociale : Condition de	e logement : Autonome Chez les parents En foyer Autres, précisez :
• Ressources :	☐ Familiales ☐ Personnelles ☐ Conjoint Autres, précisez:
Situation Scolaire et Vous êtes :	/ou Professionnelle : Lycéen Etudiant si oui niveau d'études ?
	Salarié depuis le :
	☐ Demandeur d'emploi depuis le : ☐ Dans une démarche d'insertion professionnelle : Si oui, par quelle structure êtes-vous accompagné (mission locale, PLIE,) ?
	Apprentissage depuis le :
	Formation professionnelle depuis le : Nom de la formation :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont traitées par la Direction service à la population de la Mairie de Verneuil-sur-Seine. Ces données sont uniquement conservées pendant la durée nécessaire à l'accomplissement de cette finalité. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la Ville de Verneuil-sur-Seine à l'adresse suivante : rgpd@ville-verneuil-sur-seine.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Verneuil sur Seine — Service DPO - 6 boulevard André Malraux, BP10 - 78480 Verneuil-sur-Seine.

Sans emploi précisez (congé parental, f/h au foyer, ...):

MOTIF DE LA DEMANDE

Signature du candidat :

Il s'agit de nous expliquer en quelques lignes votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le BAFA et cette bourse :		
Modalités de versement de la bourse et engagements du boursier		
MODALITES DE VENSEMENT DE LA DOCHSE ET ENGAGEMENTS DO DOCHSIEN		
La bourse d'un montant de 200€ sera versée directement au bénéficiaire dans un délai de 30 jours à compter de la transmission de son attestation de présence à la première session de formation, délivrée par l'organisme de formation.		
Le Jeune titulaire de la bourse s'engage à :		
 Signer la convention cadre le liant à la commune de Verneuil-sur-Seine, dès réception de l'accord de la bourse 		
• Effectuer une mission bénévole de 20 heures au sein d'une association du territoire ou d'un service de la commune		
• Participer à la formation pour laquelle une bourse lui a été versée. Ce montant s'entend pour les deux sessions		
théoriques (générale et approfondissement) • Le bénéficiaire aura un an pour effectuer sa formation complète		
Le non-respect de ces engagements pourra faire l'objet d'un remboursement de la bourse octroyée.		
Si la réalisation du projet se trouve compromise ou annulée, le bénéficiaire s'engage à en avertir par écrit la ville dans les plus brefs délais. Les parties seront donc libérées de leur engagement mutuel et l'aide devra être remboursée en totalité.		
pius biels deidis. Les parties seront done ilberees de leur engagement mutuel et i dide devid etre remboursée en totalité.		
Fait à :		